
Délibération 5 : Budget primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle du conseil municipal située en mairie, sous la présidence de Monsieur **André-Luc DUBOIS**, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 17 mars 2025, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : **André-Luc DUBOIS, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Karine COISNE, Béatrice ABERGIL, Frédéric SAUVAGE, Lidwine KHELIFA, Lionel LERANT, Maxence WILLEMS, Stéphane WALLET, Fabrice CARY, Pascal SERGENT**

Absents excusés :

Cathy BRAZAO, qui donne procuration Mme Béatrice ABERGIL

Absents :

Audeline HOGUET

Elodie CAZIER

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
12	1	13

Monsieur Maxence WILLEMS est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André-Luc DUBOIS, Maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	364 804,69 €	Dépenses 1 136 788,16 €
Recettes	368 816,20 €	Recette 1 224 366,47 €

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, les membres présents,
Pour Copie Conforme,

La secrétaire de séance



Maxence WILLEMS

Le Maire,



André-Luc DUBOIS

Compte tenu de la transmission en préfecture le 25/03/2025 et de l'affichage sur le site internet, M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.